

La RDR à l'heure COVID-19

Point de situation auprès des professionnel·le·s romand·e·s

Document élaboré par le GREA et rédigé par Jean Clot le 26 mai 2020, version mise à jour du 28 mai 2020

Le GREA a réalisé une série d'entretiens en mai 2020 avec des professionnel·le·s spécialisé·e·s dans la réduction des risques (RDR) en Suisse romande, en partant de l'idée que ces dernier·ère·s constituent des observateur·trice·s privilégié·e·s des pratiques des usager·ère·s, ainsi que des changements survenus sur le marché de drogues au niveau régional suite à la crise du coronavirus. Ces entretiens ont été réalisés auprès d'un collaborateur ou responsable de chacune des institutions suivantes :

- Addiction Jura
- Addiction Neuchâtel
- Addiction Valais
- Fondation ABS, *Vaud*
- Fondation Le Tremplin, *Fribourg*
- Première Ligne, *Genève*
- Zone Bleue, *Vaud*

Perception et attentes des bénéficiaires

- En ce qui concerne les attitudes par rapport au coronavirus et aux mesures de distanciation sociale, la plupart des professionnel·le·s ont tenu à souligner que les réactions des bénéficiaires ont été représentatives de celles de la population en général.
- Les mesures ont globalement été perçues comme une nécessité plutôt qu'une contrainte, avec un éventail de comportements allant du zèle, en passant par des précautions extrêmes à l'exaspération et la remise en question des recommandations.
- Certain·e·s professionnel·le·s ont mis en avant le fait que la familiarisation avec la RDR et les principes d'hygiène ont constitué un terreau favorable à l'application des recommandations en lien avec le coronavirus. Ainsi, les bénéficiaires se sont montrés réceptifs et ont rapidement assimilé les mesures d'hygiène.

Accès et qualité des produits

- Il apparaît que l'accès aux produits n'a globalement pas été trop restreint lors de la crise, si ce n'est par certains éléments relativement ponctuels et régionaux :

- Les usager·ère·s ont parfois dû se déplacer sur des distances plus importantes et se rendre dans de plus grands centres urbains (par exemple de Delémont à Bâle, ou encore de Lausanne à Genève) pour trouver le produit. Il s'agit d'un phénomène assez courant qui semblerait s'être accentué durant la crise COVID-19.
 - De même, il semblerait que le nombre d'intermédiaires et de tractations aient augmenté sans pour autant que les produits soient inaccessibles.
 - Concernant les catégories de produits, aucune n'a été signalée comme spécialement difficile d'accès, si ce n'est le haschich, ce produit du cannabis étant largement élaboré hors de Suisse. Cela renvoie aux discontinuités de certains flux au niveau international, et au renforcement des contrôles frontaliers.
- Quant à la qualité des produits, les usager·ère·s ont fait part à la majeure partie des interviewé·e·s d'une hausse des prix et d'une détérioration de la qualité, en particulier durant les premières semaines lorsque les mesures de confinement ont été mises en place. Cette détérioration de la qualité semble être toutefois passagère et moindre, bien qu'il y ait eu, à un moment donné, comme à Lausanne, des produits « très coupés ». Dans tous les cas, très peu d'effets secondaires indésirables n'ont été rapportés par les usager·ère·s aux professionnel·le·s.

Pratiques de consommation

- Les professionnel·le·s ont indiqué être préoccupé·e·s par rapport aux problèmes que peuvent générer des situations de pénuries, notamment de sevrages forcés. Aussi plusieurs centres ont opté pour diffuser des informations concernant les traitements de substitution et faciliter leur accès. Cependant, mis à part quelques cas ponctuels, ces mesures ne se sont pas traduites par une augmentation des demandes, ce qui renvoie à l'un des points précédents, à savoir qu'il n'y a pas eu de problème majeur d'approvisionnement.
- Certains témoignages signalent une augmentation de la distribution de matériel de RDR, le stock de matériel en libre-service devant notamment être renouvelé plus souvent. Un certain nombre de pistes d'interprétation sont évoquées sans pour autant que l'une d'elles soit privilégiée :
 - Une augmentation de la consommation
 - Les bénéficiaires font davantage de réserves de matériel de RDR qu'auparavant.
 - Il peut y avoir des mouvements régionaux de population, liés aux mesures de confinement, qui ont une incidence sur la demande de matériel de RDR (retour au lieu d'origine, déplacements des grandes villes vers d'autres localités de taille moyenne, etc.)
- Dans certains cas précis, les professionnel·le·s ont indiqué que des usager·ère·s optaient pour consommer d'autres produits face aux difficultés à trouver celui ou ceux qu'ils consomment habituellement, tout en expliquant qu'il s'agit d'un phénomène courant qui s'est intensifié dans le contexte du coronavirus, les produits phares restant les médicaments et l'alcool.
- Un professionnel a observé qu'il y a eu une augmentation de cas d'alcoolisation massive de la part d'un public qui vraisemblablement n'avait pas recours au dispositif addiction. Il souligne que le coronavirus a pu constituer une sorte de « déclencheur » de crise auprès de personnes

fragilisées, comme pourrait l'être une rupture sentimentale, tout en ajoutant que la consommation d'alcool semble avoir augmenté dans la population en général durant le confinement.

- Davantage d'usager·ère·s consomment dans la sphère privée, phénomène qui va de pair avec la baisse de fréquentation des centres de RDR, et l'augmentation des prestations sous forme de services à domicile.

Précarité et stigmatisation

- De manière générale, les professionnel·le·s n'ont pas eu vent ou observé davantage de solidarité ni de stigmatisation de la population envers les usager·ère·s. Toutefois, tous ont abordé la question de la visibilité des personnes et de leurs pratiques dans l'espace public : cette visibilité s'est accrue en période de confinement. La stigmatisation existant « de fait » pourrait ainsi se renforcer.
- Les mesures de confinement ont indirectement provoqué des difficultés économiques auprès de deux types de populations :
 - Les personnes en situation de précarité (vivant dans la rue et fréquentant les centres d'hébergement d'urgence) se sont vues en grande partie privées des revenus provenant de la mendicité.
 - Les personnes (usager·ère·s et ancien·ne·s consommateur·trice·s) qui ont des difficultés économiques et se dédient à de petits travaux temporaires et rémunérés, souvent par le biais des institutions, ont perdu leur emploi ou ne trouvent pas d'opportunités étant donné la situation.
- Plusieurs professionnel·le·s ont pointé du doigt les difficultés d'accès aux prestations sociales pour ces populations, en soulignant l'absence de certains services, ainsi que le manque de communication et travail en réseau.
- La situation de précarité d'un nombre significatif d'usager·ère·s, conjuguée à de multiples problèmes de santé, a été une préoccupation majeure pour les professionnel·le·s avec l'arrivée du coronavirus. Toutefois la plupart a fait remarquer qu'il n'y a pas eu d'infection au sein de la population de bénéficiaires. Certaines hypothèses ont été avancées :
 - Les personnes suivent fréquemment des traitements et pourraient être asymptomatiques.
 - La plupart des bénéficiaires fument ou consomment du tabac et la nicotine pourrait éventuellement avoir un rôle protecteur pour l'organisme face au coronavirus, ce qui renvoie à d'autres observations et hypothèses de spécialistes, notamment en France.
 - Les personnes se trouvent dans une situation d'isolement social, fréquentent de petits cercles sociaux relativement fermés, et n'ont que peu de contacts avec la population en général.

Violence sur le marché des drogues et répression

- Du point de vue du marché des drogues, mises à part des « arnaques » et certaines tensions lors de l'achat et de la vente (autour du manque d'effets ou de substances actives dans le

produit) renforcées par le fait que les transactions deviennent plus visibles en période de confinement, aucun épisode de violence n'a été rapporté aux professionnel·le·s.

- Concernant l'attitude de la police, la plupart des professionnel·le·s évoquent une présence policière accrue, en soulignant que celle-ci s'est essentiellement focalisée sur les questions de respect des mesures de distanciation sociale. En effet, ils ou elles estiment qu'il n'y a pas eu davantage de répression par rapport aux drogues que d'accoutumée ; certain·e·s évoquent y compris une certaine tolérance et bienveillance de la police. Un canton semble faire figure d'exception : le professionnel interviewé fait état d'une « relation compliquée avec la police » en indiquant qu'au-delà du fait de faire respecter les consignes de distanciation, la police effectue également des contrôles et des fouilles à proximité du centre de RDR, ce qui a un impact sur les pratiques des bénéficiaires (crainte ou découragement de se rendre au centre de RDR, consommation dans d'autres lieux, etc.).

Vécu des professionnel·le·s

- Comme dans d'autres champs, les professionnel·le·s ont dû faire preuve d'adaptation et ont dû procéder à un certain nombre d'ajustements :
 - Limiter le nombre de personnes dans les centres de RDR en conformité avec les recommandations de la Confédération et sous supervision du médecin cantonal.
 - Mettre en place davantage d'actions « hors murs », ainsi que des services de repas et matériel sécurisé à domicile.
 - Organiser dans la mesure du possible des entretiens par visioconférence ou téléphone avec les bénéficiaires.
 - Certains membres d'équipe, jugés à risque ou présentant un niveau d'anxiété élevé, ont poursuivi une partie des activités en télétravail.

Enjeux futurs

- Les professionnel·le·s estiment qu'il conviendrait de réfléchir et explorer davantage les options de services à domicile à l'avenir, notamment la RDR par poste (envoi de matériel stérilisé par courrier postal). Les interventions sur le lieu de vie sont également des actions considérées par certains comme nécessaires ou souhaitables à l'avenir.
- Certain·e·s suggèrent qu'une meilleure préparation à d'éventuelles épidémies ou pandémies serait de mise, en l'occurrence de stocker davantage de matériel de protection (gel désinfectant, masques, etc.).
- Un professionnel fait remarquer qu'il y a eu une augmentation du nombre de demandes provenant de proches durant le confinement, l'institution disposant de prestations destinées aux proches de personnes consommatrices. Il en tire la conclusion qu'il conviendrait de mener une réflexion à savoir comment mieux intégrer les proches à l'avenir, étant donné qu'ils peuvent vivre des situations spécialement difficiles en période de confinement avec une autre personne faisant face à des problèmes d'addiction.
- Plusieurs professionnel·le·s se montrent préoccupé·e·s en ce qui concerne l'isolement social et la précarité des usager·ère·s. Dans cette optique, il conviendrait ainsi de s'efforcer, en « temps normal », à maintenir ou renforcer les liens sociaux et les solidarités pour éviter

d'éventuelles crises au niveau individuel (sur le plan émotionnel, psychique, social ou encore économique) lorsque surviennent des problèmes qui menacent, voire détruisent, précisément le lien social, à l'instar du coronavirus.